



SAULDRE ET SOLOGNE

Communauté de Communes

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 20 février deux mille vingt-quatre, se sont réunis en salle du conseil municipal d'Aubigny-sur-Nère sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

Séance du lundi 26 février 2024

Délibération n°2024-02-009

Motion contre la fermeture de trois classes

Conseillers en exercice : 36

Conseillers présents : 23

Pouvoirs : 6

Conseillers titulaires présents : Mme Anne CASSIER, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, M. Sylvain DUVAL, Mme Florence LEDIEU, Mme Catherine DOGET, Mme Cécile ABDELLALI, M. Olivier JACQUINOT, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Emmanuel BOULET-BENAC, M. Pascal MARGERIN, M. Lionel POINTARD, Mme Denise SOULAT, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Hugues DUBOIN, M. David DALLOIS, M. Bernard DAUTIN, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Alain URBAIN, M. Jean-Marc RUIZ, M. Nicolas MOREAU et M. Jean-Yves DEBARRE.

Pouvoirs : M. Pierre LOEPER a donné pouvoir à Mme Anne CASSIER, M. Pascal VILAIN a donné pouvoir à Mme Laurence RENIER, M. Didier RAFFESTIN a donné pouvoir à M. Sylvain DUVAL, M. Xavier ADAM a donné pouvoir à M. Olivier JACQUINOT, M. Daniel GAUTIER a donné pouvoir à M. David DALLOIS, M. Marc GOURDOU a donné pouvoir à M. Jean-Marc RUIZ.

Absents : Mme Sophie ESPEJO, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, M. Alexandre CERVEAU, M. Joël COULON, M. Bernardino ADDIEGO, M. Marc-Antoine BAILBY et M. Philippe RAGOBERT.

Secrétaire de séance : M. François GRESSET

Afin de répondre aux objectifs nationaux de diminution de postes de professeurs dans le 1^{er} degré, l'académie d'Orléans-Tours devrait avoir à rendre 70 postes de professeurs des écoles lors de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025. Cette nouvelle carte scolaire annoncée dernièrement impacte fortement les départements ruraux, parmi lesquels le Département du Cher, dont la contribution serait une perte de 19 postes d'enseignants.

Au niveau local, le nord du territoire de la Communauté de communes Sauldre et Sologne serait très lourdement pénalisé. L'inspection académique envisage la fermeture de trois classes impactant quatre communes de la Communauté de communes Sauldre et Sologne

Les classes concernées se situent :

- A l'école d'Argent-sur-Sauldre,
- A l'école de Blancafort,
- Au sein du regroupement pédagogique intercommunal de Brinon-sur-Sauldre/Clémont.

Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le

ID : 018-200000933-20240229-2024_02_009-DE

SOLOGNE

Ainsi, la Communauté de communes Sauldre et Sologne paierait un lourd tribut à la nouvelle carte scolaire dans la mesure où les trois fermetures de classes envisagées le seraient en raison de la perte de seulement huit enfants au total par rapport à la précédente rentrée.

En outre, et contrairement aux garanties faites aux communes qui se sont organisées en regroupement pédagogique intercommunal, le projet de carte scolaire 2024 percute cette doctrine par la fermeture d'une classe au sein du RPI Brinon-sur-Sauldre/Clémont.

Face à cette perspective, et eu égard aux conséquences négatives qu'engendreraient ces fermetures, tant sur l'aspect pédagogique qu'organisationnel et matériel, la Communauté des communes s'oppose à ce projet de fermer trois classes pour une baisse d'effectifs de huit élèves et demande à la direction académique des services de l'Éducation Nationale de bien vouloir reconsidérer son jugement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :


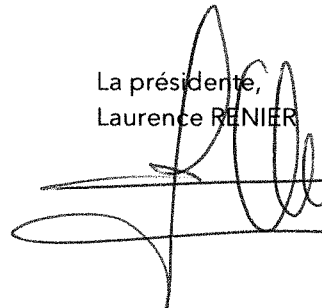
Article unique : ADOPTE la présente motion.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,
François GRESSSET



La présidente,
Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/02/2024 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes.